

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020  
Rapporteur :  
Madame Claire LEVRY-  
GERARD**

**N° 9**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 14/02/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020  
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature d'une convention avec le CEA Tech pour le financement de l'équipe coeur  
2020 de la plateforme régionale de transfert technologique (PRTT) à Quimper**

**Le conseil communautaire du 12 décembre 2017 a validé le principe d'une participation financière de QBO pour la création d'une Plateforme Régionale de Transfert Technologique (PRTT) à Quimper et la signature d'une convention cadre entre le CEA, la Région Bretagne, le département du Finistère et QBO. Dans ce cadre l'engagement financier de QBO pour ce projet s'élève à 2,4 millions d'euros.**

**\*\*\***

Les services du CEA tech sont accueillis depuis le début de l'année 2018 au sein de la pépinière des innovations dans trois bureaux. Mi-2019 a été inaugurée une deuxième implantation dans la seconde pépinière d'entreprises avec la mise à disposition de 7 bureaux et un atelier de 150 m<sup>2</sup> qui a été transformé en showroom de démonstration des activités du CEA tech à destination des entreprises bretonnes.

Le conseil communautaire du 5 avril 2018 a validé les conventions de financement CEA tech pour l'équipe cœur (financement du personnel) 2017 et 2018. Le conseil communautaire du 07 mars 2019 a validée le financement de l'équipe cœur pour 2019. Il s'agit de l'équipe chargée de piloter le déploiement de la plateforme quimpéroise, ainsi que des ingénieurs commerciaux qui sont sur le terrain en Bretagne.

Conformément au projet de convention-cadre, le CEA sollicite aujourd'hui le financement de l'équipe cœur jusqu'au 31 décembre 2020, date de fin de la convention-cadre entre le CEA Tech, la Région Bretagne le département du Finistère et QBO.

Sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020, l'équipe Cœur localisée à Quimper représentera 7,78 ETP sur les 8,93 ETP mobilisés pour réaliser les actions :

- un responsable opérationnel et développement de partenariats de l'implantation chargé de l'animation de l'équipe et de l'atteinte des objectifs ;
- une assistante ;
- une personne basée à la PRTI Pays de Loire est chargée de suivre les travaux de rénovation de la zone plate-forme et des bureaux ainsi que de conseiller le Responsable Opérationnel dans les choix relatifs à ces aménagements ;
- quatre développeurs de partenariat en charge de la prospection, de l'identification puis du montage des partenariats de R&D avec les entreprises du territoire ;
- un responsable technique et scientifique, pour la définition de l'offre technique des plates-formes, pour le montage et si besoin du pilotage de projets collaboratifs en lien avec les laboratoires publics implantés en Bretagne ;
- d'un/une ingénieur(e) qui sera recruté(e) en 2020 pour monter principalement la plate-forme ;
- d'une ingénieure de Recherche en biologie pour assurer la mise en place et application des protocoles de mesures pour le projet Finarbed ;
- d'une alternante chargée de la communication et de trois stagiaires.

L'ensemble des coûts de fonctionnements (équipe cœur) pour l'année 2020 est estimé à 1 205 868€. En 2020, conformément à la convention-cadre, le taux de participation des collectivités locales au financement de l'équipe cœur est de 80% (contre 100% les années précédentes.) : 40% par la Région Bretagne et 40% par Quimper Bretagne Occidentale soit 482 347 €.

<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes</b>
Charges de personnel (8.93 ETP dont 7.78 ETP basé à Quimper) : 1 054 568	<b>QBO : 482 347 €</b>
Autres cout de fonctionnement (PC, mobiliers bureautiques, voitures, communication ...) : 151 300	<b>CRB : 482 347 €</b>
	Autofinancement : 241 174 €
<b>TOTAL 1 205 868 €</b>	<b>1 205 868 €</b>

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider la participation financière de QBO au financement de l'équipe cœur 2020 du CEA tech pour un montant de 482 347 € ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer la convention de financement de l'équipe cœur ;

3 - d'autoriser monsieur le président à signer l'avenant de prolongation d'un an de la convention « travaux d'aménagement de la PRTT du CEA Tech dans les locaux de la pépinière d'entreprises de Quimper », soit jusqu'au 31 décembre 2020.